

Le Département lance le dispositif Moby au collège de Kervihan de Fouesnant

Publié le 21 janvier 2023 à 16h42



initiative qui a pour objectif d'aider au développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle.

Le Conseil départemental du Finistère expérimente dès à présent un programme pour identifier les pratiques de déplacement des jeunes Finistériens qui se rendent à leur collège : le dispositif Moby. Il est déployé dans trois collèges du Finistère (Croas ar Pennoc à Guilers, Kervihan à Fouesnant et René-Laënnec à Pont-l'Abbé) et court jusqu'à juin 2024.

Ce dispositif vise à dresser un état des lieux sur les pratiques de déplacement actuelles grâce à une enquête menée auprès des familles et des personnels et un diagnostic réalisé sur le terrain. Les résultats de cette étude permettront aux collectivités d'identifier les travaux à réaliser en priorité et les actions de sensibilisation (animations auprès des collégiens par exemple) à mettre en place pour permettre aux jeunes Finistériens de se rendre au collège autrement.

Des modes de déplacement respectueux de l'environnement

Les élus fouesnantais, du Département, les parents d'élèves et l'équipe éducative de Kervihan sont associés à ce projet. « Le Département cherche à développer les modes de déplacement respectueux de l'environnement en construisant par exemple des pistes cyclables et des aires de covoiturage dans le Finistère. Il soutient également leur création par les EPCI et les communes au travers du Pacte Finistère 2030. Le programme Moby est une opportunité afin de mieux connaître les besoins aux abords des collèges et donc par la suite d'améliorer nos infrastructures et d'affiner notre programme d'investissements », explique Laure Caramaro.